

7 astuces pour bien gérer les pâturages

Juin 2016

Véronique Duval, DMV, IPSAV

EN RÉSUMÉ

1. Faire une rotation des pâturages annuellement
2. Retirer les fumiers deux fois par semaine
3. Limiter le nombre de chevaux
4. Éviter de mettre les chevaux au pâturage avant fin juin
5. Procéder à des analyses de fumier
6. Introduire des moutons/chèvres
7. Ne pas herser lorsque les chevaux sont au pâturage



SERVICE VÉTÉRINAIRE AMBULATOIRE ÉQUIN
DRE VÉRONIQUE DUVAL

(514) 312-6885

www.monveterinaireequin.com
CP 35 Joliette (Qc) J6E 3Z3

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA GESTION DES PÂTURAGES?

On le sait, le pâturage est souvent un paradis pour les chevaux. Outre les avantages nutritionnels qu'il apporte, il permet aux chevaux d'avoir des contacts sociaux naturels tout en leur permettant de faire le plein d'exercice et de soleil.

Hélas, les chevaux ne sont pas les seuls à apprécier les bienfaits du pâturage. En effet, il s'agit d'un milieu où les parasites peuvent abonder ; les œufs présents dans les fumiers donnent naissance à de minuscules larves, bien protégées des éléments par le toit que leur confèrent les plantes. Un pâturage peut donc sembler sain en apparence...mais regorger de parasites qui n'attendent que de se faire avaler par les chevaux !

Heureusement, des pâturages bien gérés peuvent réduire de façon importante l'exposition des chevaux aux parasites.

7 ASTUCES POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PARASITES AU PÂTURAGE

1. Faire une rotation des pâturages chaque année

Évitez de faire paître les chevaux dans le même pré deux années consécutives. Lorsque les chevaux habitent un pâturage qu'ils contaminent, ils laissent dans l'environnement des œufs capables de survivre à l'hiver. Le printemps venu, les œufs éclosent massivement et les chevaux ingèrent des quantités importantes de larves en broutant. Toutefois, si les chevaux ne retournent pas dans ce même pâturage, les larves meurent sans avoir eu la chance de trouver des hôtes chez qui se développer. La ponte n'a alors pas lieu et, l'année suivante, le pâturage se retrouve pratiquement exempt de parasites. Les chevaux peuvent donc y revenir en toute sécurité.

2. Retirer les fumiers deux fois par semaine

Les œufs pondus par les parasites adultes se retrouvent dans les fumiers, qui constituent la porte d'entrée des parasites vers le pré. En retirant les fumiers aussi peu que deux fois par semaine, on diminue fortement la contamination du pâturage.

3. Limiter le nombre de chevaux dans un même pâturage

Les chevaux ont l'instinct naturel de ne pas brouter aux endroits où ils font leurs fumiers. Toutefois, lorsque trop de chevaux partagent le même pâturage, ils n'ont plus le choix et se retrouvent forcés de brouter aux endroits fortement contaminés pour s'alimenter.

4. Éviter de mettre les chevaux au pâturage avant fin juin

Au printemps, au dégel, les œufs ayant survécu à l'hiver éclosent massivement. C'est le moment de l'année où les larves sont les plus abondantes au pâturage. Dans la situation où on n'a qu'un seul pré, en résistant à la tentation d'y envoyer les chevaux dès l'arrivée des beaux jours, on laisse le temps à la majorité des larves de mourir.

Évidemment, si on prend soin de procéder chaque année à une rotation des pâturages, cette mesure n'est pas nécessaire. Les chevaux peuvent donc profiter du pré dès l'arrivée du printemps !

5. Procéder à des analyses de fumier

Les analyses de fumier permettent de connaître quels parasites sont présents au sein d'un troupeau et quels chevaux en excrètent le plus. Avec ces informations en main, votre vétérinaire peut vous aider à établir un programme de vermifugation optimal et faire le suivi de l'efficacité du programme.

6. Introduire des moutons et/ou des chèvres

Oui, les moutons et les chèvres peuvent vous aider à réduire le niveau de contamination des pâturages. En effet, ils broutent sans problème aux endroits où les chevaux défèquent et se retrouvent ainsi à ingérer les larves de parasites destinées aux chevaux.

Attention ! Toute introduction d'un animal nouveau auprès d'un cheval doit se faire de manière progressive et surveillée, puisque certains chevaux peuvent montrer de l'agressivité envers les petits ruminants.

7. Ne pas herser lorsque les chevaux sont au pâturage

La herse brise les boulettes de fumiers abritant les œufs des parasites, exposant ceux-ci au soleil et aux intempéries. Certes, cela réduit les chances de survie des œufs...mais étend ces derniers à la grandeur du pâturage ! Lorsqu'on choisit de passer la herse, il faut donc le faire de façon consciencieuse et s'assurer que les chevaux n'habitent pas ce pâturage au moment d'herser. Un délai de 4 semaines est recommandé avant de remettre les chevaux dans le pré qui a été hersé.



SERVICE VÉTÉRINAIRE AMBULATOIRE ÉQUIN
— DRE VÉRONIQUE DUVAL —

(514) 312-6885

www.monveterinaireequin.com

CP 35 Joliette (Qc) J6E 3Z3